



Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mahraz

Filière : Etudes Françaises

Semestre : VI

Parcours : linguistique

Module : Syntaxe

Professeur : M. Benlakhdar Mohyedine

La valence : de L. Tesnière à M. Gross

Lors des séances précédentes nous avons abordé la valence verbale selon Tesnière, et la distinction qu'il établit entre actants et circonstants d'une part, et le classement des actants, en prime, second et tiers, d'autre part.

Dans les séances à venir nous allons aborder les mêmes questions de syntaxe verbale, notamment ; mais sous un autre angle, une autre terminologie. Cet axe prévoit aussi un traitement automatique des constructions syntaxiques. Il favorise un cadre théorique où le sens (lexique, sémantique) et la syntaxe (formes) se complètent. Ce cadre s'appelle Lexique-Grammaire fondé par Maurice Gross qui, au préalable a créé le Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique, LADL.

Mais avant de rentrer dans les détails du cadre de M. Gross, nous allons présenter une comparaison très synthétique faite par Jan Radimsky (1), entre les vues de Tesnière et celles de Gross sur le prédicat verbal, ses actants et ses arguments. Cette petite comparaison nous permettra de faire un rappel du point de vue Tesnérien, et par la même occasion une introduction au cadre L-G de M. Gross et son équipe.

Tesnière : Nœud verbal (prime actant, second actant, tiers actant)

Tesnière suppose que cette structure syntaxique est un reflet direct de la structure sémantique qui se réalise par des moyens morphologiques

prototypiques (Tesnière L., 1988:106), comme le montrent les citations qui suivent :

1. – *Le nœud verbal, que l'on trouve au centre de la plupart de nos langues européennes (...), exprime tout un petit drame. Comme un drame en effet, il comporte obligatoirement un procès, et le plus souvent des acteurs et des circonstances.*

2. – *Transposés du plan de la réalité dramatique sur celui de la syntaxe structurale, le procès, les acteurs et les circonstances deviennent respectivement le verbe, les actants et les circonstants.*

3-... *nous avons vu que les actants sont en principe toujours des substantifs ...*

Ainsi, le *procès* (« petit drame », niveau sémantique) s'exprime par un *verbe* qui correspond à un *nœud verbal* (niveau syntaxique). De même, un *acteur* (niveau sémantique) s'exprime par un *substantif* (partie du discours) qui devient *actant* en syntaxe.

– *Les niveaux d'analyse de Tesnière*

Niveau sémantique : procès, acteur, circonstance

Niveau syntaxique : nœud verbal, actant, circonstant

Niveau morphologique : verbe, substantif, adverbe

Tesnière n'a pas toujours pris le soin de distinguer la syntaxe de la sémantique, comme en témoigne le passage suivant, où la notion de « actant » est assimilée aux « personnes ou choses » : ... *nous avons vu que les actants sont les personnes ou choses qui participent à un degré quelconque au procès...*

Nous pouvons conclure que l'approche de Tesnière opère explicitement avec un seul niveau d'analyse syntaxique.

Le Lexique – Grammaire (L-G) de Maurice Gross (LADL)

La représentation de la phrase autour d'un prédicat sémantique est ancrée particulièrement dans l'article intitulé *Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique* (GROSS M., 1981), publié dans Langages n°63, disponible en version électronique sur Persée. Cet article constituera notre principale référence, pour cette séance, comme pour celles qui suivront.

M. Gross : Prédicat (argument N0, argument N1, ... argument NX)

N= Nom, 0= zéro, 1 le premier, X suite de N

En principe, Gross respecte l'analyse syntaxique traditionnelle en verbe, son sujet et ses compléments (cf. le niveau « syntaxique » qui est central pour Tesnière), mais il concentre son intérêt sur le niveau sémantique (marginal pour Tesnière) en employant la terminologie de la logique moderne. Pour Gross, l'analyse de la phrase s'articule autour de la notion de *prédicat sémantique* et de ses *arguments*, ce qui fait que la métaphore « fonction (variables) » pourrait se schématiser de la manière suivante :

Prédicat (argument N0, argument N1, ... argument NX)

Dans une phrase à prédicat verbal (*Alfred frappe Bernard*), le prédicat de Gross se superpose matériellement au nœud verbal de Tesnière et les actants se superposent aux arguments. Par contre, dans une construction à support (*faire confiance*), (*Alfred fait confiance à Monique*), la spécificité du modèle de Gross ressort plus nettement :

– *L'analyse de* : Alfred fait confiance à Monique

Analyse syntaxique traditionnelle : Sujet Verbe COD COI

Analyse de Tesnière : Prime actant- Nœud verbal-Second actant - Tiers actant

Analyse (sémantique) de Gross : Argument N0 (sujet)-Actualisateur (verbe-support)- Prédicat nominal Argument N1

Exemple *Alfred fait confiance à Monique*

En effet, la représentation par prédicat s- arguments, à savoir *confiance*

(*Alfred, Monique*) dans le cas en question, rend explicitement compte des phénomènes sémantiques auxquels Tesnière faisait allusion : ce dernier aurait pu dire que dans ce petit drame (*faire confiance*), il y a deux acteurs sur la scène (*Alfred et Monique*). Gross s'exprime aussi clairement contre la bi-univocité entre la structure syntaxique et la structure sémantique,

En termes de niveaux d'analyse, l'approche de Gross va au-delà de celle de Tesnière, car les niveaux syntaxique et sémantique sont explicitement distingués et « détachés » l'un de l'autre.

Néanmoins, certaines questions problématiques apparaissent également. D'abord, il faut remarquer que malgré l'approche dite « sémantique », l'analyse de Gross fait appel à une formalisation empruntée à la logique. En effet, sa conception de « argument » est moins rattachée à la sémantique que celle, désormais classique, des « rôles sémantiques » en ce que les « arguments » de Gross ne sont pas définis en fonction de leur sens, mais en fonction de leurs rattachements syntaxico-sémantique au prédicat. D'autre part, ses travaux montrent que les arguments d'un verbe pourraient être plus qu'un simple ensemble de ses compléments sémantiques, en ce qu'ils pourraient comporter une structuration *syntaxique* interne.

Selon l'analyse de Gross, la phrase *Max renouvelle son offre de s'en aller à Luc* comporte deux prédicats sémantiques, notés comme suit :

_ offre (*Max, Luc, s'en aller*)

_ s'en aller (*Max*)

Parmi les arguments du prédicat *offre*, l'argument *Max* joue d'après Gross un rôle privilégié, car il peut devenir le sujet d'un support (*Max fait / renouvelle l'offre de s'en aller à Luc*) et il est obligatoirement co-référent avec le possessif *son*, rattaché à *offre*.

Gross relève que « d'une certaine manière, *Max* est le sujet de *offre*, d'ailleurs l'interprétation (...) se fait avec *Max* et *son* co-référent. »

Cet argument privilégié est appelé explicitement « sujet sémantique ». Cette position est pour le moins audacieuse à quel titre peut-on parler du sujet d'un substantif ? La notion de « sujet sémantique » n'est-elle pas contradictoire en soi ? En procédant ainsi, il semble en tout cas que l'on quitte le domaine des arguments sémantiques, car cet argument-sujet (a) n'est pas défini sur les bases sémantiques et (b) ne correspond pas à un rôle sémantique unique. Ainsi les exemples « *Max* » en tant que « sujet sémantique » gifle (*Max, Paul*) *Max* donne une gifle à *Paul*. *Max* = agent

affection (Max, Lucie) Max a de l'affection pour Lucie. Max =
Expérient

La notion de « sujet sémantique », esquissée par Maurice Gross, dépasse le cadre de l'analyse sémantique en prédicat – arguments.

Pour conclure nous dirons que la syntaxe de valence de Lucien Tesnière ainsi que l'analyse en prédicat – arguments de Maurice Gross représentent deux modèles d'analyse syntaxique.

Malgré les divergences théoriques notables, les deux modèles représentent le noyau syntaxique de la phrase simple en appliquant la métaphore « fonction (variables) » sur différents plans d'analyse. Tesnière situe son modèle sur le plan syntaxique, mais il tend à assimiler et superposer l'analyse syntaxique à l'analyse sémantique. Ainsi, son modèle présente explicitement un seul niveau d'analyse.

Gross par contre différencie soigneusement le niveau syntaxique et le niveau sémantique, en mettant l'accent sur ce dernier ; il renoue en ce sens avec le modèle de Tesnière et il répond à certaines questions que Tesnière n'a pas traitées. D'autre part, sa conception de « argument – sujet » laisse entendre que son modèle théorique fait implicitement appel à un troisième niveau d'analyse, à savoir le plan syntaxique profond.

- (1) RADIMSKÝ Jan (2012), *Actants, arguments et rôles sémantiques : combien de niveaux d'analyse?* In: Tomaszewicz T. Vetulani G., *L'apport linguistique et culturel français à l'Europe : du passé aux défis de l'avenir*, Łask, Leksem, 2012, p. 97-103.